

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Non monsieur. Nous ferons une déclaration à la Chambre dès que possible.

L'hon. M. Stanfield: Puisque le ministre nous a promis, sauf erreur, qu'une proposition serait soumise à la Chambre de façon que nous puissions en discuter, est-il prêt à assurer la Chambre que toute mesure éventuelle ne sera pas déposée au dernier moment, nous forçant ainsi à prendre une décision avant la date d'expiration de la loi Turner, le 30 avril?

L'hon. M. Turner: J'ai fait une promesse et elle tient. Pour ce qui est du 30 avril, l'honorable représentant verra bien ce qu'il en sera.

L'hon. M. Stanfield: J'ai encore une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Pourquoi le ministre ne peut-il dire à la Chambre, ou plutôt, quand dira-t-il à la Chambre quelle mesure le gouvernement se propose de prendre au lieu de tergiverser et faire traîner cette importante question?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. On peut difficilement considérer qu'il s'agit là d'une question supplémentaire.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Ma question supplémentaire est simple et directe et j'espère que j'obtiendrai une réponse du même genre. Le ministre fera-t-il sa déclaration avant le 30 avril prochain?

L'hon. M. Turner: Je ne puis être catégorique à ce sujet.

* * *

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ—LES CAS DE REFUS—LA QUESTION DES CRÉDITS

M. David Lewis (York-Sud): Je voudrais poser au premier ministre une question au sujet du programme d'emploi des étudiants qu'il a annoncé à la Chambre il y a quelque temps. Dans le pays, on est méfiant à l'égard des critères sur lesquels se fondent l'acceptation ou le refus des propositions présentées au secrétariat d'État. Le premier ministre prendrait-il des mesures pour qu'on explique sans faute à leurs auteurs les raisons qui ont motivé le refus de certains programmes et les critères utilisés pour en juger?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, les rumeurs sur lesquelles cette question se fonde sont évidemment fausses, car aucun programme n'a encore été accepté ni refusé. Bien sûr, étant donné les chiffres fournis par le secrétaire d'État, nous devons refuser certaines des propositions et les raisons du refus seront données.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je reconnais volontiers mon erreur, mais alors le premier ministre ou le secrétaire [L'hon. M. Stanfield.]

taire d'État peut-il assurer la Chambre que les propositions faites seront examinées beaucoup plus rapidement et les mécanismes nécessaires seront mis en place pour en faciliter la discussion avec ceux qui ont soumis les projets, au lieu de leur en faire attendre un accusé de réception pendant des semaines?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Je puis m'engager à faire cela, monsieur le président. C'est, à l'heure actuelle, l'objectif principal que nous poursuivons, au secrétariat d'État, dans l'administration de ce programme.

[Traduction]

M. Lewis: Bien que je n'aie pas eu le temps de parcourir le harsard de ces dernières semaines, comme le ministre s'en doute, j'ai cependant pris rapidement connaissance de la déclaration qu'il a faite jeudi dernier selon laquelle l'acceptation de tous les projets entraînerait des déboursés considérables, réflexion qui m'a paru peu pertinente. Puis-je demander au secrétaire d'État...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député pose-t-il une question supplémentaire?

M. Lewis: Oui, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au secrétaire d'État si le gouvernement envisage d'augmenter la somme affectée au programme Perspectives-Jeunesse?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Oui, monsieur le président, le gouvernement est en train d'étudier cette question.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LA MISE À EXÉCUTION DES PROJETS

[Traduction]

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Étant donné le retard considérable qui se produira peut-être dans l'exécution du programme Perspectives-Jeunesse par suite du très grand nombre de demandes, le secrétaire d'État, ou le gouvernement, songe-t-il à prolonger la date limite fixée pour les projets du fait que certains ne commenceront pas aussitôt qu'on l'avait prévu?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Voilà un problème que nous ne nous sommes pas encore posé, monsieur le président. Quand les projets auront été choisis et que le temps de leur réalisation aura été calculé, nous pourrions en venir à ces considérations. Je crois que, pour le moment, elles sont prématurées. D'autres problèmes sont plus urgents.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—L'APPROBATION DES PROJETS

[Traduction]

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au premier ministre. Certains députés de ce côté-ci ont peut-être mal compris le premier ministre; il voudra donc peut-être préciser